



mise en ligne le 5.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**  
**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**  
**Nombre de présents : 23**  
**Pouvoirs : 4**  
**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE044-2026**

### **CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

## Le Président,

expose à l'assemblée que, conformément à l'article L2121-22 du CGCT, suite à l'installation du conseil communautaire et du Bureau de la Communauté de communes, le conseil communautaire peut former autant que besoin des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Il ajoute que ces Commissions sont composées de délégués désignés par le Conseil Communautaire parmi les conseillers communautaires titulaires ou suppléants, ou les conseillers municipaux.

Le Président poursuit, en donnant lecture de la liste des commissions thématiques proposées et cite les élus proposés pour siéger au sein de ces commissions.

Il soumet au vote de l'assemblée les propositions ci-dessous

### 1/Création des commissions thématiques intercommunales suivantes

- Commission « Affaires Sociales » :
- Commission « Culture » :
- Commission « Développement économique » :
- Commission « Déchets et services urbains » :
- Commission « Finances » :
- Commission « Petite enfance, - Jeunesse et Sport - Affaires scolaires » :
- Commission « Déchets et Services urbains »
- Commission « Mobilité » :

### 2/ Composition des commissions thématiques

Communes	AFFAIRE SOCIALES	CULTURE	DECHETS ET SERVICES URBAINS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	FINANCES	MOBILITE	PETITE ENFANCE- JEUNESSE SPORTS - AFFAIRE SCOLAIRE
BRANTES	MERLETTE Pascale	THIBAUD Adrien	THELCIDE Gérard	GERVREAU Patricia	GERVREAU Patricia	GERVREAU Patricia	MARTINAUD Elodie
BUISSON	KAUFMANN Benjamin	VIRTUOSO Julie	RINCI Laurent	ROCHETTE Vincent	CHARRASSE Bernard	HAUT Frédéric	SERRET Christine
CAIRANNE	ORATELLI Marion	ORSATELLI Marion			Roger ROSSIN		ORSATELLI Marion
CRESTET	ZANNELLA Anne-marie LOMBART Laurie	MC CRORY Caroline BATESTINI Audrey	SAHLI Gilbert	PEYRE Daniel BERTRAND Florence	BERTRAND Florence	MARTINEZ Jocelyne DESPEISSE Thierry	BATESTINI Audrey LOMBART Laurie
ENTRECHAUX	GUINTRAND Philippe LECOEUR Catherine	GUINTRAND Philippe	LECOEUR Catherine	ROUX Alexandre PASCAL Thierry	ROUX Alexandre	POMEL Johan	COUVREUR Christiane FRANCOIS Dominique
FAUCON	CHEVRIER Armelle	CHEVRIER Armelle	BLOND Dominique	MEZOUJUI Laurence	FERNANDEZ Martial	FERNANDEZ Martial	GONNY Corinne
MOLLANS / OUVÈZE	BALME Sandrine SALAMEH Hamed	DA COSTA MONTEIRO Ludmila BLAISE-BOSCHETTI Julia	VANHUAWAERT Michel GOSSET Olivier	ROUX Frédéric BLAISE-BOSCHETTI Julia	SALAMEH Hamed	VEYRIER Bénédicte Frédéric ROUX	BOSCHETTI Julia VEYRIER Bénédicte
PUYMERAS	DEVILHET Anne	DIANOUX Jean Christophe	TARTANSON Pierre	LEVEQUE Chantal	YTIER Manon	GIRARD Olivier	BOYER Céline
RASTEAU	RABASSE Françoise	CHARAVIN Didier	BEYSSIER Bernard		ROBERT Laurent		Laurent ROBERT DALMAS Sophie
ROAIX	ALEXIS Rosy	JOUVRY Olivier	DURAND Laurent	CAMPEOTTO Delphine	DURAND Laurent	BAYLE Corinne	NEVET-MOUTTET Amélie
SABLET	LUCAS Sylviane	GAZZANO Olivia	ISNARD Michel	LARGUIER Jean Pierre			BOSONE Christine
ST LEGER DU V.		DAVID Nathalie	MASSOT Damien	DAVID Nathalie	DAVID Nathalie		ROUX Odile
ST MARCELLIN LES V.	BARNOUIN Karina GALIZZI Noelle	BOUVART Sabine DE SOUSSA Elodie		ROY Nora	MORALES David	MORALES David ROY Nora	BARNOUIN Karina ROY Nora
ST ROMAIN EN V.	FAUCON Laurence CERDAN Marie-Helene	PALPACUER Catherine VOLLALON Marie-Pierre	MICHEL Gérard VOLPILHAC Pascal	VOLPILHAC Pascal BREMONT Majorie	ARNAUD Claude NADAL Vanina	GUERRY Thomas PEYRE Marylin	NADAL Vanina CERDAN Marie-Helene
ST ROMAN DE M.	Marie-Claire MCHÉL PARIZOT Cécile	RONZANO Céline	CELLIER Véronique PENABLE Eric	KANEKO Jacques	GAILLARD Guillaume BORDE Jean-Claude	MICHEL Marie-Claire Frédéric ROUX	ARNOUX Nathalie PARIZOT Cécile
SAVOILLANS		DORNIER Olivier	SANCHEZ Isabelle	THUREL Françoise	THIBAUD Thierry	SANCHEZ Isabelle	REILLE Annie
SEGURET	MOUNET Monique REYNAUD Amandine	PEZZOTTA Frederic BORARD estelle	BERNARCONI thiery BELLION Laurent	BARTHELEMY Sébastien BELLION Laurent	PALAYER Patrice CRIQUILLON Brice	CRUQUILLON Brice BARTHELEMY Sébastien	MAILLET Stéphanie URBAN Géraldine
VAISON LA ROMAINE	MLYNARCZYK Danièle	LETURGIE Eric CHEVALIER Serge	ARMAND Hervé BARRE Carla	BLIARD Julien	MURE Chantal DORGAL Georges	MANIN dant	MICHEL Marie-Elisabeth NABONNE Jessie
VILLEDIEU	DUFRESNE Philippe	DIEU Mireille	BIGAND Stéphane	DE MOUSTIER Laurence	TARDIEU Thierry	GIRAUDEL Rosy	MACABET Célia

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,  
Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**CREE** les commissions Thématiques Intercommunales telles que proposées ci-dessus,

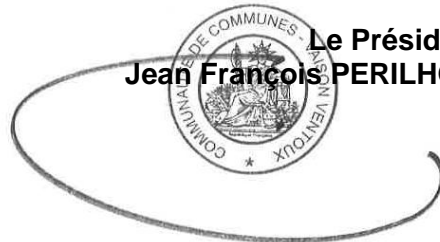
**FIXE** la composition des commissions Thématiques Intercommunales telles que proposées ci-dessus

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

Convocation envoyée le : 22 mai 2026

Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants

Nombre de présents : 23

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 27

## **DELIBERATION DE045-2026**

### **COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

#### **le Président,**

expose à l'assemblée que l'Office de Tourisme Intercommunal a été créé sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière. Cette régie est administrée par un Conseil d'Exploitation, sous l'autorité du Président de la Communauté de communes et du Conseil communautaire.

Conformément aux statuts de cette régie, les membres du Conseil d'Exploitation doivent être désignés par le conseil communautaire pour siéger au collège des élus et au collège des professionnels du tourisme.

Le Président rappelle que le collège des élus est composé de 20 membres parmi lesquels :

- le Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux
- 1 représentant titulaire par commune membre de la Communauté de communes Vaison Ventoux, choisi parmi les conseillers communautaires

Le collège des professionnels du tourisme est composé de 9 membres titulaires, sélectionnés parmi les catégories suivantes :

- Un représentant des hôteliers et restaurateurs
- Un représentant de l'hôtellerie de plein air
- Un représentant des hébergements collectifs
- Un représentant des gîtes
- Un représentant des chambres d'hôtes
- Un représentant des caves et domaines
- Un représentant des activités de loisirs
- Un représentant de l'association « Rasteau Bienvenue »
- Un représentant de la Maison des Vins et du Tourisme de Sablet
- Un représentant de la Maison des Vins et du Tourisme de Séguret

Ces représentants disposent d'un suppléant.

Le Président fait état pour le Collège des Elus des propositions suivantes selon la volonté des communes :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Président de la CC Vaison Ventoux	Jean François PERILHOU	
Brantes	Gérard THELCIDE	Pascale MERLETTE
Buisson	Bernard CHARRASSE	Vincent ROCHETTE
Cairanne	Roger ROSSIN	Marion ORSATELLI
Crestet	Florence BERTRAND	Thierry DESPEISSE
Entrechaux	Barbara BLANC	Alexandre ROUX
Faucon	Corinne GONNY	Laurence MEZOUJJI
Mollans-sur-Ouvèze	Julia BLAISE-BOSCHETTI	Fabienne DUVILLARD
Puyméras	Roger TRAPPO	Marc MONIER
Rasteau	Laurent ROBERT	Sophie DALMAS
Roaix	Laurent DURAND	Olivier JOUVRY
Sablet	Sylvie LUCAS	Michel ISNARD
Savoillans	Thierry THIBAUD	Olivier DORNIER
Séguret	Brice CRIQUILLION	Patrice PALAYER
St Léger du Ventoux	Eric MASSOT	Nathalie DAVID
St Marcellin les Vaison	Gérard RAINERI	Karina BARNOUIN
St Romain en Viennois	Pascal VOLPILHAC	Gérald MICHEL
St Roman de Malegarde	Marie Claire MICHEL	Caroline ARNAUD

Vaison-la-Romaine	Julien BLIARD	Serge CHEVALIER	Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Villedieu	Joël BOUFFIES	Mir	Reçu en préfecture le 02/06/2026 Publié le
			ID : 084-248400335-20260528-DE0452026-DE

**Il fait état ensuite pour le Collège des professionnels des propositions suivantes:**

**> Représentant des hôteliers restaurateurs :**

Titulaire : Yann CHRISTIANSEN – Hostellerie le Beffroi – Vaison la Romaine

Suppléant : Cédric LACOMBE-VASSEUR – La Bastide de Vaison – Vaison la Romaine

**> Représentant de l'hôtellerie de plein air :**

Titulaire : Jérôme PRUVOT – Camping du Théâtre Romain – Vaison la Romaine

Suppléant : Renaud SOREL – Domaine Ayguette - Faucon

**> Représentant des hébergements collectifs :**

Titulaire : Stéphane ROY – Centre Escapade le Moulin de César – Vaison la Romaine

Suppléant : Rébecca DENEREAZ – La Magnanarié - Villedieu

**> Représentant des chambres d'hôtes :**

Titulaire : Christian GERARD – Le patio des Vignes - Séguret

Suppléant : Eric GUILLOUARD – Le Télégraphe de Brantes – Brantes

**> Représentant des meublés de tourisme / gîtes :**

Titulaire : Florence DE GARDEBOSC – Gîtes de Baye – Vaison la Romaine

Suppléant : Ludovic CHEMARIN – Domaine du Pas du Ventoux – Mollans sur Ouvèze

**> Représentant de l'Association Rasteau Bienvenue :**

Titulaire : Le Président - actuellement Mikaël BOUTIN

Suppléant : Le Vice-Président actuellement - Stéphanie MONIER

**> Représentant de la Maison du Tourisme et des Vins de Sablet**

Titulaire : Le Président – actuellement Eric CHAUVIN

Suppléant : Le Vice-Président – actuellement Guillaume RAYNAUD

**> Représentant des Caves et Domaines :**

Titulaire : Julien BERTRAND – Mas des ESCARADES - Buisson

Suppléant : Corinne TORT – Cave « Camille et Cécilia » - Cairanne

**> Représentants des activités de loisirs :**

Titulaire : Julia LEVEN – Galerie des Limonadiers – Vaison la Romaine

Suppléant : Mélanie BIENFAIT – Pas d'Histoires – St Marcellin les Vaison

Conformément à l'article L2121-22 du CGCT, il est proposé au conseil communautaire de voter les propositions à main levée.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,**

**DECIDE** le vote des désignations à main levée **Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**DESIGNE**, pour siéger au Conseil d'exploitation de l'office de tourisme **Avec 26 voix pour – 1 contre – 0 abstention (1 voix contre Madame Olivia GAZZANO)**

### **Collège des Elus :**

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Président de la CC Vaison Ventoux	Jean François PERILHOU	
Brantes	Gérard THELCIDE	Pascale MERLETTE
Buisson	Bernard CHARRASSE	Vincent ROCHETTE
Cairanne	Roger ROSSIN	Marion ORSATELLI
Crestet	Florence BERTRAND	Thierry DESPEISSE
Entrechaux	Barbara BLANC	Alexandre ROUX
Faucon	Corinne GONNY	Laurence MEZOUJJI
Mollans-sur-Ouvèze	Julia BLAISE-BOSCHETTI	Fabienne DUVILLARD
Puyméras	Roger TRAPPO	Marc MONIER
Rasteau	Laurent ROBERT	Sophie DALMAS
Roaix	Laurent DURAND	Olivier JOUVRY
Sablet	Sylvie LUCAS	Michel ISNARD
Savoillans	Thierry THIBAUD	Olivier DORNIER
Séguret	Brice CRIQUILLION	Patrice PALAYER
St Léger du Ventoux	Eric MASSOT	Nathalie DAVID
St Marcellin les Vaison	Gérard RAINERI	Karina BARNOUIN
St Romain en Viennois	Pascal VOLPILHAC	Gérald MICHEL
St Roman de Malegarde	Marie Claire MICHEL	Caroline ARNAUD
Vaison-la-Romaine	Julien BLIARD	Serge CHEVALIER
Villedieu	Joël BOUFFIES	Mireille DIEU

### **Collège des professionnels :**

#### **> Représentant des hôteliers restaurateurs :**

Titulaire : Yann CHRISTIANSEN – Hostellerie le Beffroi – Vaison la Romaine  
 Suppléant : Cédric LACOMBRE-VASSEUR – La Bastide de Vaison – Vaison la Romaine

#### **> Représentant de l'hôtellerie de plein air :**

Titulaire : Jérôme PRUVOT – Camping du Théâtre Romain – Vaison la Romaine  
 Suppléant : Renaud SOREL – Domaine Ayguette – Faucon

#### **> Représentant des hébergements collectifs :**

Titulaire : Stéphane ROY – Centre Escapade le Moulin de César – Vaison la Romaine

Suppléant : Rébecca DENEREAZ – La Magnanarié - Villedieu

#### **> Représentant des chambres d'hôtes :**

Titulaire : Christian GERARD – Le patio des Vignes - Séguret  
 Suppléant : Eric GUILLOUARD – Le Télégraphe de Brantes – Brantes

#### **> Représentant des meublés de tourisme / gîtes :**

Titulaire : Florence DE GARDEBOSC – Gîtes de Baye – Vaison la Romaine  
 Suppléant : Ludovic CHEMARIN – Domaine du Pas du Ventoux – Mollans-sur-Ouvèze

#### **> Représentant de l'Association Rasteau Bienvenue :**

Titulaire : Le Président

Suppléant : Le Vice-Président

#### **> Représentant de la Maison du Tourisme et des Vins de Sablet**

Titulaire : Le Président

Suppléant : Le Vice-Président

**> Représentant des Caves et Domaines :**

Titulaire : Julien BERTRAND – Mas des Escarades - Buisson

Suppléant : Corinne TORT – Cave de Cairanne « Camille et Cécilia » - Cairanne

**> Représentants des activités de loisirs :**

Titulaire : Julia LEVEN – Galerie des Limonadiers – Vaison la Romaine

Suppléant : Mélanie BIENFAIT – Pas d'Histoires – Saint-Marcellin-lès-Vaison

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**

**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**

**Nombre de présents : 23**

**Pouvoirs : 4**

**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION 046-2026**

### **RENOUVELLEMENT D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL LOCAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) – Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) – Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

**Le Président** informe l'assemblée :

Les articles L251-5 à L251-7 du Code général de la Fonction Publique prévoient qu'un Comité Social Territorial est créé dans chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents ainsi qu'auprès de chaque Centre de gestion pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de 50 agents.

L'effectif de fonctionnaires titulaires, stagiaires et d'agents contractuels de droit public et privé, apprécié au 1er janvier 2026, est de 158 agents. Celui-ci permet la création d'un Comité social territorial local. Il est donc proposé au Conseil communautaire de créer un Comité social territorial compétent pour les agents de l'EPCI.

Il est proposé de renouveler la mise en place du CST de la Communauté de Communes

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,  
Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**VU** le Code général de la Fonction Publique,

**VU** le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

**CONSIDERANT** que l'effectif apprécié au 1er janvier 2026 est de 158 agents,

**DECIDE** de renouveler le Comité social territorial compétent pour les agents de l'EPCI et d'en informer Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse,

**DECIDE** que Monsieur le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**

A blue ink signature of Gérard Raineri is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMUNAUTÉ DE COMMUNES - VARSIN VENTOUX' and a central emblem.

**Le Président,  
Jean François PERILHOU**

A black ink signature of Jean François Perilhou is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMUNAUTÉ DE COMMUNES - VARSIN VENTOUX' and a central emblem.



mise en ligne le 05.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**

**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**

**Nombre de présents : 23**

**Pouvoirs : 4**

**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE047-2026**

### **FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL PLACE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX, INSTITUTION DU PARITARISME NUMERIQUE ET DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

**Le Président,**

**VU** le Code général de la Fonction Publique,

**VU** le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 4 et 5,

**VU** la délibération n°-2026 qui renouvelle le Comité Social Territorial Local

**Considérant** les prochaines élections professionnelles du 10 décembre 2026

**Considérant** que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 19 mai 2026, soit 6 mois au moins avant la date du prochain scrutin

**Considérant** que l'effectif apprécié au 1er janvier 2026 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 158 agents, dont 105 femmes et 53 hommes, soit 66.45 % de femmes et 33.54 % d'hommes

**Il est proposé**

De fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 5

De fixer le nombre de représentants suppléants du personnel à 5

De maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants

De décider le recueil par le comité social territorial de l'avis des représentants de la collectivité en relevant

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,  
Avec 27 voix pour – contre – 0 abstention**

**FIXE** à l'unanimité, le nombre de représentants titulaires du personnel à 5,

**FIXE** à l'unanimité, le nombre de représentants suppléants du personnel à 5,

**DECIDE** à l'unanimité le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

**DECIDE** à l'unanimité le recueil, par le comité social territorial, de l'avis des représentants de la collectivité en relevant.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINÉRI**



A blue ink signature of Gérard RAINÉRI is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL LOCAL' and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - VILLAGES'.

**Le Président,  
Jean François PERILHOU**



A black ink signature of Jean François PERILHOU is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL LOCAL' and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - VILLAGES'.



mise en ligne le 05.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**

**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**

**Nombre de présents : 23**

**Pouvoirs : 4**

**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE048-2026**

### **ADHESION A LA MISSION LOCALE DU HAUT VAUCLUSE 2026-2030**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

**Le Président,**

rappelle que la communauté de communes a adhéré en avril 2021 à la Mission Locale du Haut Vaucluse qui assure une politique locale d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

L'adhésion étant arrivée à échéance en 2025, Il convient de la renouveler afin de leur permettre de poursuivre leurs actions sur notre territoire.

La participation financière à cette adhésion s'élève à 1.20 € par habitant, basée sur les statistiques de l'INSEE des populations de référence 2023 entrant en vigueur le 1er janvier 2026, à savoir 16 319 hab. sur le territoire vauclusien.

**VU** l'article L2122-22 et L5211-2 du Code général des Collectivités Territoriales,  
**VU** les statuts de la Communauté de communes, et notamment sa compétence en matière d'actions touristiques,

Il est donc proposé le renouvellement de l'adhésion à la Mission Locale du Haut Vaucluse pour la période de 2026-2030

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,**  
**Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**ACCEPTE** le renouvellement de l'adhésion à la Mission Locale du Haut Vaucluse pour la période de 2026-2030

**PREND** acte du coût de la cotisation pour 2026 à hauteur de 1.20 € par habitant

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance**  
**Gérard RAINERI**



**Le Président,**  
**Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

Convocation envoyée le : 22 mai 2026

Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants

Nombre de présents : 23

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 27

## **DELIBERATION DE049-2026**

### **ADHESION A LA MISSION LOCALE DE LA DROME PROVENCALE 2021-2025**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer

Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI

**Le Président,**

rappelle que la communauté de communes adhère à la Mission Locale de la Drôme Provençale qui assure une politique locale d'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

L'adhésion étant arrivée à échéance en 2025, il convient de la renouveler afin de leur permettre de poursuivre leurs actions sur notre territoire.

La participation financière à cette adhésion s'élève à 1,236 € par habitant, basée sur les statistiques de l'INSEE des populations de référence 2023 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, à savoir 1 043 hab. sur le territoire vauclusien.

Il est donc proposé le renouvellement de l'adhésion à la Mission Locale de la Drôme Provençale pour la période de 2026-2030

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré,**

**Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**DECIDE** d'adhérer à la Mission Locale de la Drôme Provençale à hauteur de 1,236€ / habitant, soit 1 289 €

**PRECISE** que l'adhésion est approuvée pour les exercices 2026 à 2032,

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**

**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**

**Nombre de présents : 23**

**Pouvoirs : 4**

**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE050-2026**

### **DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'AURAV**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

#### **Le Président,**

La Communauté de Communes adhère à l'AURAV par délibération DE025-2024 jusqu'au 31 décembre 2026

Créée en 2004 à l'initiative de l'Etat, du Département de Vaucluse, du Grand Avignon, et de plusieurs autres EPCI du bassin de vie d'Avignon, l'Agence Urbanisme Rhône

Avignon Vaucluse, membre du réseau de la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme, poursuit plusieurs grandes missions :

- Elle accompagne en premier lieu les collectivités dans leurs stratégies territoriales, leurs politiques d'urbanisme et d'aménagement, ainsi que dans la mise en œuvre du développement durable
- Sa seconde mission relève de la connaissance des territoires et des modes de vie des habitants, ce qui se traduit par une mission d'observation territoriale, socle des activités partenariales de l'agence.
- Son troisième axe de travail est lié au partenariat. L'AURAV est un espace de dialogue, de réflexions, d'échanges entre les acteurs du territoire.

A ce titre il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter notre collectivité au sein de cette instance.

Il est proposé la candidature de Monsieur Jean-François PERILHOU en qualité de membre titulaire et de Monsieur Brice CRIQUILLION en qualité de membre suppléant.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré**  
**Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**DIT** que sont désignés comme représentants de la Communauté de Communes à l'AURAV les personnes suivantes :

- Titulaire : Jean-François PERILHOU
- Suppléant : Brice CRIQUILLION

**RAPPELLE** que la durée du mandat est égale à celle du mandat communautaire en cours, sauf dispositions contraires.

**AUTORISE** le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance**  
**Gérard RAINERI**



**Le Président,**  
**Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

Convocation envoyée le : 22 mai 2026

Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants

Nombre de présents : 23

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 27

## **DELIBERATION DE051-2026**

### **MODIFICATION DE LA DE040-2026 ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL REGIONAL DU MONT VENTOUX – COMITE DE PILOTAGE GAL Ventoux – Espace VALLEEN**

L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer

Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI

### **Le Président,**

Lors du Conseil Communautaire du 27 avril, l'assemblée a désigné pour représenter l'EPCI au sein des instances PNR Mont Ventoux – Gal Ventoux et Espace Valléen : Monsieur Thierry THIBAUD en qualité de membre titulaire et, Madame Corinne GONNY en qualité de membre suppléant.

Toutefois, au regard du fait que Madame Corinne GONNY siège déjà en qualité de suppléante pour la commune de Faucon, et que les statuts du PNR Mont Ventoux ne prévoient qu'un même délégué ne peut représenter qu'une seule collectivité membre, Il convient donc de désigner un nouveau membre suppléant en remplacement de Madame Corinne GONNY

Il est proposé la candidature de Madame Elisabeth MICHEL (commune de Vaison la Romaine) en qualité de membre suppléant.

En vertu de l'article L2121-21 alinéa 2 du CGCT, il sera proposé à l'assemblée de procéder au vote à main levée, et à la désignation d'un délégué en qualité de membre suppléant.

### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**ACCEPTE** le vote à main levée

**DESIGNE**, pour représenter la Communauté de communes Vaison Ventoux au sein du comité de pilotage du Parc Naturel Régional, les conseillers communautaires suivants :

- **Titulaire : Thierry THIBAUD**
- **Suppléante : Elisabeth MICHEL**

**DESIGNE** ces mêmes conseillers communautaires pour représenter la Communauté de Communes au GAL Ventoux et à l'Espace Valléen

**PRECISE** qu'un référent technique de l'intercommunalité sera également chargé de suivre l'évolution du projet en participant aux comités de pilotages.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**

**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**

**Nombre de présents : 23**

**Pouvoirs : 4**

**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE052-2026**

### **MODIFICATION DE LA DE037-2026 - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE de L'OUVEZE PROVENCALE - SMOP**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

## **Le Président,**

Lors du Conseil Communautaire du 27 avril, l'assemblée a procédé à la désignation de ses représentants au sein du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale, à savoir 9 membres titulaires et 3 membres suppléants, dont Madame Florence BERTRAND.

Conformément à sa demande par courrier en date du 29 avril 2026, qui précise sa décision de se retirer de la liste des représentants suppléants, l'assemblée doit donc procéder à une nouvelle désignation d'un membre suppléant en vue de son remplacement.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-7, L5211-7 et L5711-1 et suivants,

**VU** la délibération DE037-2026 procédant à l'Élection des représentants de la Communauté de Communes au SMOP

**VU** la demande de Madame Florence BERTRAND de se retirer de la liste de représentants suppléants

Il est proposé la candidature de Monsieur Gérard MICHEL (commune de St Romain en Viennois) en qualité de membre suppléant.

En vertu de l'article L2121-21 alinéa 2 du CGCT, il est proposé à l'assemblée de procéder au vote à main levée, et à la désignation d'un délégué en qualité de membre suppléant

## **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré**

**Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**ACCEPTE** le vote à main levée,

**DIT** que Monsieur Michel GERALD est élu comme représentant suppléant au Comité Syndical du SEV

**PRECISE** que les délégués communautaires élus comme représentants au Comité Syndical du SEV sont désormais :

### **Délégués Titulaires :**

- Jean-François PERILHOU
- Frédéric ROUX
- Brice CRIQUILLION
- Laurent DURAND
- Gérard RAINERI
- Thierry THIBAUD
- Laurent ROBERT
- Georges DORGAL
- Roger TRAPPO

**Délégués Suppléants :**

- Jean-Pierre LARGUIER
- **Gérald MICHEL**
- Alexandre ROUX

**RAPPELLE** que la durée du mandat est égale à celle du mandat communautaire en cours, sauf dispositions contraires.

**AUTORISE** le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026

Convocation envoyée le : 22 mai 2026

Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants

Nombre de présents : 23

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 27

## **DELIBERATION DE053-2026**

### **MODIFICATION DE LA DE039-2026 ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN – SEV**

L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer

Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI

### **Le Président,**

Lors du Conseil Communautaire du 27 avril, l'assemblée a procédé à la désignation de ses représentants au sein du Syndicat d'Electrification Vauclusien à savoir 17 membres titulaires et 17 membres suppléants.

Conformément à la demande de la commune de St Léger du Ventoux il conviendrait de modifier le représentant suppléant de la commune initialement nommé Monsieur Cyril BERTHET, par Madame Odile ROUX.

En vertu de l'article L2121-21 alinéa 2 du CGCT, il sera proposé à l'assemblée de procéder au vote à main levée, et à la désignation de Madame Odile ROUX en qualité de membre suppléante au SEV.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-7, L5211-7 et L5711-1 et suivants,

**VU** la délibération DE039-2026

Monsieur Jean-François PERILHOU propose, en vertu de l'article L2121-21 alinéa 2 du CGCT, de procéder au vote à main levée, et à la désignation de Madame Odile ROUX en qualité de membre suppléante au SEV.

### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré**

**ACCEPTE** le vote à main levée,

**DIT** que les délégués communautaires élus comme représentants au Comité Syndical du SEV sont désormais comme suit

#### **Délégués Titulaires**

- Pascal AYME
- Frédéric HAUT
- Roland LIFFRAN
- Alain ANDRE
- Johan POMEL
- Geoffray NALESSO
- Pierre TARTANSON
- Laurent ROBERT
- Bernard CHABAUD
- Jean-Pierre LARGUIER
- Eric MASSOT
- Erick BOLLE
- Gérald MICHEL
- Marie-Claire MICHEL
- Thierry THIBAUD
- Brice CRIQUILLION
- Laurent MARQUE

### **Délégués Suppléants**

- Adrien THIBAUD
- Vincent ROCHETTE
- Christophe LECLERC
- Jocelyn MARTINEZ
- Thierry PASCAL
- Amélie KLEIN
- Marc MONIER
- Alix GARAIX
- Olivier CHANIET
- Benoit GILGENMANN
- **Odile ROUX**
- Karina BARNOUIN
- Laurence FAUCON
- Véronique CELLIER
- Olivier DORNIER
- Frédéric PEZZOTTA
- Laurence DEMOUSTIER

**RAPPELLE** que la durée du mandat est égale à celle du mandat communautaire en cours, sauf dispositions contraires.

**AUTORISE** le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents**

**Le secrétaire de Séance  
Gérard RAINERI**



**Le Président,  
Jean François PERILHOU**





mise en ligne le 05.06.2026  
**Convocation envoyée le : 22 mai 2026**  
**Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants**  
**Nombre de présents : 23**  
**Pouvoirs : 4**  
**Nombre de votants : 27**

## **DELIBERATION DE054-2026**

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS de la COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX**

**L'an deux mille vingt-six le 28 mai 2026 à 18h00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine, au siège administratif de la Communauté de Communes Vaison Ventoux**

**Présents** Gérald THELCIDE (Brantes) – Bernard CHARRASSE (St Romain en Viennois) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX ; Julia BLAISE-BOSCHETTI (Mollans sur Ouvéze) – Roger TRAPPO (Puyméras) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Olivia GAZZANO (Sablet) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Pascal VOLPILHAC (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roman de Malegarde) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Jean-François PERILHOU ; Chantal MURE ; Marie-Elisabeth MICHEL ; Hervé ARMAND ; Danielle MLYNARCZYK ; Julien BLIARD ; Dany MANIN ; Jessie NABONNE ; Carla BARRE (Vaison la Romaine)

#### **Excusés**

Florence BERTRAND (Crestet) – Alexandre ROUX ; Barbara BLANC (Entrechaux) – Corinne GONNY (Faucon) – Jean-Pierre LARGUIER ; Sylvie LUCAS (Sablet) - Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

#### **Excusés avec pouvoirs**

Marion ORSATELLI (Cairanne) – pouvoir donné à Roger ROSSIN  
Gérald MICHEL (St Romain en Viennois) – pouvoir donné à Pascal VOLPILHAC  
Serge CHEVALIER (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Jean-François PERILHOU  
George DORGAL (Vaison la Romaine) – pouvoir donné à Chantal MURE

#### **Absents**

Eric LETURGIE (Vaison la Romaine) – Sophie RIGAUD (Vaison la Romaine) -Joël BOUFFIES (Villedieu)

**Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut valablement délibérer**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François PERILHOU, le secrétaire de séance est désigné en la personne de Gérard RAINERI**

#### **Le Président,**

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité, il convient d'effectuer des suppressions de postes conjointement à des créations de postes au regard des avancements de grades de certains agents, et au regard de la titularisation de deux agents comme suit :

CAT.	SUPPRESSION	TEMPS DE TRAVAIL	NB DE POSTES	CREATION	NB DE POSTES	TEMPS DE TRAVAIL
	NON TITULAIRE			TITULAIRES		
C	Adjoint technique	TC	2	Adjoint technique	2	TC
	<b>TITULAIRES</b>					
A	Educateur Jeunes Enfants	TNC - 28H	1	EJE de classe exceptionnelle	1	TNC - 28H
B	Technicien principal 2ème classe	TNC - 28H	1	Technicien principal 1ère classe	1	TNC - 28H
B	Auxi. de puér. de classe normale	TNC - 30H	1	Auxi. de puér. de classe exceptionnelle	1	TNC - 30H
C	Adjoint administratif	TC	1	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	TC
C	Adjoint technique	TC	3	Adjoint technique principal 2ème classe	3	TC
C	Adjoint technique	TNC - 28H	2	Adjoint technique principal 2ème classe	2	TNC - 28H
C	Adjoint d'animation	TC	10	Adjoint d'animation principal 2ème classe	10	TC
C	Adjoint d'animation	TNC - 32H	1	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	TNC - 32H
C	Adjoint d'animation	TNC - 30H	2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	TNC - 30H
C	Adjoint d'animation	TNC - 28H	2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	TNC - 28H
	<b>TOTAL POSTES SUPPRIMES</b>		<b>26</b>	<b>TOTAL POSTES CREES</b>	<b>26</b>	

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,  
 Après en avoir délibéré,  
 Avec 27 voix pour – 0 contre – 0 abstention**

**DECIDE** que le tableau des effectifs est modifié en ce sens

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.**

**Le secrétaire de Séance  
 Gérard RAINERI**

**Le Président,  
 Jean François PERILHOU**